

CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?

CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?



CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?

Objectifs :

A la fin de cette séquence, tu seras capable :

- de définir le concept de violence
- de comprendre les différentes formes de violence
- de reconnaître les situations de violence non légitimes
- de comprendre en quoi la peine de mort peut légitimer la violence
- d'expliquer l'évolution des mentalités par rapport à la peine de mort
- de prendre position face à la question de la peine de mort
- de comprendre les différents positions des religions

Les compétences terminales et disciplinaires exercées et évaluées

1. Formuler une question d'existence :
 - percevoir les diverses facettes d'une situation existentielle selon différents points de vue.
2. Elargir à la culture :
 - pratiquer l'analyse historique : relire le passé afin de mieux comprendre le présent ;
 - explorer et décrypter différentes formes d'expression littéraire et artistique.
3. Comprendre le christianisme:
 - pratiquer le dialogue œcuménique, interreligieux et interconvictionnel ;
 - lire et analyser le texte biblique ;
 - *construire une argumentation éthique.*
4. *Organiser une synthèse porteuse de sens :*
 - *organiser d'une manière personnelle et pertinente une synthèse porteuse de sens.*

Les compétences transversales

1. Les compétences d'ordre mental
 - S'interroger : exprimer ses représentations
 - Saisir et traiter l'information
 - Exploiter l'information
2. Les compétences d'ordre relationnel
 - Développer des relations interpersonnelles : laisser s'exprimer des opinions différentes.

Ressources chrétiennes, savoirs et concepts

Violence

Peine de mort

Pardon

Pénitence

Réconciliation

Caïn et Abel (la violence dans l'AT)

Le sacrement de réconciliation : le pardon dans la foi chrétienne

Desmond Tutu

5TQ Religion

I. LA VIOLENCE

Antisémitisme dans un café brugeois	1
<p>mercredi 06 février 2008, 14:20 (D'après Belga) Le soir be 07/02/08</p> <p>Un professeur américain en séjour à Bruges aurait été mis à la porte d'un café, parce qu'il portait la kippa, rapporte le mensuel Joods Actueel. « Nous ne servons pas les juifs ici », aurait dit le serveur.</p> <p>Un Américain de confession juive a été confronté à de l'antisémitisme dans un café à Bruges. Lorsque l'homme a voulu porter plainte auprès de la police, il n'a pas trouvé l'écoute souhaitée, écrit le mensuel Joods Actueel (juif actuel) dans son édition panne jeudi.</p> <p>Le professeur américain Marcel Kalmann séjournait quelques jours à Bruges il y a deux semaines. En ôtant son chapeau dans un café, sa kippa s'est découverte. Le serveur l'ayant remarqué, il l'aurait mis à la porte.</p> <p>« Nous ne servons pas les juifs ici, dehors », aurait dit le serveur.</p> <p>L'américain est ensuite entré dans un autre établissement où il a raconté sa mésaventure. Une fois au poste de police, l'homme a voulu faire sa déposition en anglais, mais il n'y a pas été autorisé. « Le jeune policier lui a clairement fait comprendre qu'il ne croyait pas en son histoire », écrit Joods Actueel. Un autre policier a précisé qu'il devait faire sa déposition en néerlandais. Finalement, aucune plainte n'a été déposée, l'homme ayant seulement été auditionné.</p> <p>Le professeur veut introduire une plainte auprès du Comité P, qui supervise les services de police. Le bourgmestre Patrick Moenaert s'excuse auprès du professeur pour tout comportement inapproprié.</p>	

Carrefour nie mettre la pression sur ses cadres	2
<p>mercredi 06 février 2008, 16:14 (D'après Belga)</p> <p>Le groupe de distribution Carrefour nie « avec insistance » l'affirmation selon laquelle il exercerait une pression à l'encontre de ses collaborateurs pour qu'ils ouvrent un magasin en qualité d'indépendants.</p> <p>Les discussions avec les candidats à la reprise d'une franchise se font dans le respect total de la législation et de la personne concernée, ajoute Carrefour.</p> <p>Selon la Libre Belgique, la chaîne de magasins Carrefour, qui recherche quelque 200 cadres, aurait recours à une pratique « à la limite de la loi » afin de pousser les cadres qui rejoignent leur préavis à devenir indépendants et à reprendre une franchise.</p> <p>Selon le journal, en pleine période de restructuration à la fin de l'année 2007, un petit feuillet a été joint aux fiches de paie de certains membres du personnel de Carrefour pour vanter l'exceptionnelle opportunité de réorienter sa carrière en devenant son propre patron au sein du groupe.</p> <p>« Il y a deux cas de figures », note Alain Goelens du SETCa, « soit le cadre visé part volontairement et bénéficie d'un certain nombre d'avantages en nature pour aider à démarrer sa franchise, soit il refuse et reçoit son préavis ».</p> <p>« Carrefour Belgium est continuellement à la recherche d'entrepreneurs qui désirent exploiter leur propre magasin sous l'enseigne Express ou GB. Le recrutement de ces entrepreneurs intervient essentiellement en externe », précise dans un communiqué le groupe, ajoutant que les collaborateurs et cadres qui veulent se lancer dans le défi de développer leur propre affaire entrent également en ligne de compte.</p> <p>Carrefour confirme avoir joint en octobre à la fiche de paie de ses cadres une note d'information à ce propos mais indique qu'« aucune distinction n'est faite entre les candidats internes et externes » et qu'« aucune pression n'est exercée ».</p> <p>En d'autres mots, le candidat retenu décide lui-même de se lancer ou non dans la franchise, conclut Carrefour.</p>	

Dispute entre automobilistes à Molenbeek: un homme traîné sur 30 mètres par une camionnette

lun 17 août 2009, 17:29

3

Un homme a été traîné dimanche en début de soirée par une camionnette sur une trentaine de mètres, sur la chaussée de Ninove à Molenbeek, après une dispute entre automobilistes, a-t-on appris lundi au parquet de Bruxelles et auprès de la police locale. La victime, un homme âgé de 46 ans, a été sérieusement blessée à la tête mais ses jours ne sont pas menacés.

Un chauffeur d'une camionnette qui tentait de dépasser un automobiliste sans y parvenir, klaxonnait constamment sur ce dernier. L'automobiliste s'est arrêté à un feu rouge dans le but de s'expliquer avec le chauffeur de la camionnette. Le conducteur de la voiture a été agrippé par sa chemise et traîné par la camionnette sur une distance de 35 mètres avant de chuter au milieu du carrefour.

La police locale a interpellé le chauffeur de la camionnette et son passager. Ahmed, âgé de 26 ans, et Bilal, âgé de 24 ans, ont été mis à disposition du parquet de Bruxelles.

RTL INFO

Arrêté pour avoir frappé et séquestré son ex-compagne

lun 17 août 2009, 16:34

4

Un homme, recherché depuis le 10 août, a été déféré lundi au parquet de Liège pour avoir porté des coups et séquestré son ex-amie. Fabien O. s'était présenté le 10 août dernier chez son ex-amie à Liège et lui avait porté des coups, lui martelant la tête contre un mur, car elle ne voulait pas renouer avec lui et refusait toute relation intime.

La jeune femme avait été séquestrée à son domicile pendant une journée et Fabien O. lui avait confisqué son gsm avant de quitter les lieux. Une plainte avait été déposée contre lui. Il était introuvable jusqu'à dimanche soir, jour où il a été appréhendé.

Il a été mis à la disposition du juge d'instruction de Liège.

RTL INFO

Secret Story 3 : insultes en tout genre !

jeu 13 août 2009, 12:36

5

5TQ Religion

CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?

Que dire d'autre ? En visionnant la quotidienne Secret Story de mercredi soir, on se retrouve pris dans un espèce de quiproquo géant, un énorme malentendu fait de rumeurs et de disputes. L'événement qui a provoqué la dispute générale et la nomination d'Elise est totalement impossible à relater. Le « *qui dit quoi, sur qui et où ?* » restera un mystère... Même François-Xavier, au cours de la dispute, affirme : « *même moi je ne comprends plus de quoi je parle...* ».

Seules trois choses peuvent être retirées de cet épisode haut en couleur : la nomination d'Elise pour une obscure raison, le sentiment de celle-ci d'avoir été trahie par F-X qui l'a nommée et enfin, un flot incessant d'insultes et de gentilleses en tout genre de la part des candidats de Secret Story.

Âmes sensibles s'abstenir...

Didier à Vanessa : « *Mais, p***de m**** »

Angie à Elise : « *Que tu craches sur mon dos, ça, c'est petit !* »

Cindy, à propos d'Angie : « *Attends, je vais la voir moi, cette grosse c**** »

Cindy à F-X, « *T'as peur de quoi ? Que je te tape avec mes seins ?* »

F-X à Cindy : « *Qui te dit que t'es pas périmée, Cindy ?* »

Si certains d'entre-vous on réussi à comprendre quoi que ce soit à cette dispute générale, qu'ils n'hésitent pas à nous l'expliquer via l'espace commentaires...
C'est tout pour le moment !

RTL INFO

L'auteur d'insultes racistes contre Mensah devant la justice

6

L'auteur présumé des "insultes racistes" dimanche contre le défenseur ghanéen de Lyon John Mensah est déféré au parquet de Lyon, alors que le club, dès le jour du match, et le joueur, lundi, ont porté plainte. La Ligue de football professionnel (LFP) a indiqué lundi qu'elle allait se porter partie civile dans cette affaire "lorsque le renvoi de l'auteur présumé des faits aura été ordonné".

L'homme, un supporter du Havre âgé de 21 ans dont l'identité n'a pas été communiquée, avait été arrêté par les forces de l'ordre pendant le match de Ligue 1 opposant Lyon au club normand, dimanche après-midi au stade de Gerland, et placé en garde à vue. Selon le site internet de RTL, le supporter aurait avoué lundi avoir insulté Mensah. Il aurait présenté des excuses et déclaré regretter son geste. Il aurait reconnu avoir poussé des cris de singe à chaque fois que le Ghanéen touchait le ballon. Il encourt une peine de prison avec sursis, une forte amende et une interdiction de stade.

L'UNFP (syndicat des joueurs professionnels) a apporté son soutien à John Mensah, et espère que la commission de discipline se montrera "compréhensive" envers le défenseur de l'OL exclu en seconde période. "L'expulsion de John Mensah, au coeur de la seconde période, est venue sanctionner le geste d'un joueur visiblement choqué et perturbé, on le serait à moins, par les insultes entendues et qui en avait fait part à son entraîneur durant la pause", a estimé l'UNFP qui a condamné "les violences physiques ou - ici - verbales à caractère raciste".

5TQ Religion

1. Définition

Définition :

À ne pas confondre avec la force,
le conflit, ou l'agressivité, la violence est avant tout un **outrage** à la personne, c'est-à-dire à son identité, à ses droits, à son corps ou à sa vie.



Tout n'est pas violence

Une bagarre, une agression, des coups, un viol, une guerre... *a priori*, tout le monde est capable de donner un exemple de ce qui est violent. Et pourtant, si elle est facile à montrer du doigt, la violence est difficile à définir. Où commence-t-elle ? Où finit-elle ? Est-ce que tuer un animal pour le manger, c'est de la violence ? Est-ce que se mettre en colère est forcément un comportement violent ? Pas sûr.

Nommer pour mieux comprendre

L'erreur serait de dire que la violence désigne tout ce qui n'est pas calme et apaisé. S'énervier, dire une grossièreté, ou montrer de l'agressivité, cela arrive à tout le monde et c'est même quelquefois nécessaire pour s'affirmer face aux autres. Si on parle de violence à tort et à travers, on risque de banaliser ce phénomène grave, qu'il faut définir avec précision pour mieux le combattre.

Quand le dialogue devient impossible...

Les conflits sont parfois au centre de nos relations avec les autres, comme, par exemple, pour dire à quelqu'un qu'on n'est pas d'accord. Chacun a des opinions qu'il a le droit de défendre avec force. Le conflit fait partie de la vie ; il lui donne même souvent sa saveur. Ce n'est pas le conflit qui fait la violence. Mais c'est à partir du moment où tout dialogue devient impossible que le conflit peut se transformer en violence.

Une force non maîtrisée

La force n'est pas non plus synonyme de violence. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer une compétition sportive. Dans un combat de boxe, par exemple, les athlètes se battent l'un contre l'autre, sous le contrôle d'un arbitre qui fait respecter les règles du jeu. Le plus fort l'emportera, sans qu'il soit question de violence. En fait, la violence est plutôt une force qui n'est pas maîtrisée et qui, donc, fait mal, blesse, parfois même tue.



On ne naît pas violent, on le devient

Les scientifiques se sont longtemps demandés si le comportement violent de certains êtres humains pouvait avoir une origine biologique. La réponse est non. La violence n'est pas inscrite dans les gènes. ! Elle dépend plutôt de l'environnement, de l'éducation et de toutes sortes de circonstances.

Définition de la violence d'après le professeur Jacques Sémelin : « ce qui conduit à la négation de l'autre, en fin de compte à sa mort. »

Outrage : offense plus ou moins brutale sur une personne.

Viol : acte de violence par lequel un homme impose des relations sexuelles à une autre personne contre sa volonté.

2. Les types de violence

Il existe diverses façons de subir de la violence. Celle-ci peut être très visible ou très sournoise. Elle fait très mal car elle affecte profondément les victimes dans leur image et leur estime de soi. On retrouve donc la violence physique, psychologique, sexuelle, économique et verbale, symbolique, raciste, sur soi-même...

Violence physique :

Violence psychologique :

Violence sexuelle :

Violence économique :

Violence verbale :

Violence symbolique :

Violence conjugale :

Violence raciste :

Violence sur soi-même :

3. La violence dans l'Ancien Testament

Les récits des origines du livre de la Genèse se présentent comme des méditations sur les grandes questions touchant l'humanité. De façon symbolique, les auteurs décrivent l'origine de la Création et la place de l'homme au sein de cette création. Cette humanité est marquée par la violence. Le récit de Caïn et Abel tente de comprendre comment à l'origine la violence est entrée dans le monde.

Genèse 4, 3-15

A l'époque habituelle, Caïn présenta des produits de la terre en offrande au Seigneur. De son côté, Abel présenta les premiers-nés de son troupeau, en offrant les morceaux les meilleurs.

Le Seigneur tourna son regard vers Abel et son offrande, mais il détourna son regard de Caïn et de son offrande.

Caïn en fut très irrité et montra un visage accablé.

Le Seigneur dit à Caïn: «Pourquoi es-tu irrité, pourquoi ce visage accablé ? Si tu agis bien, tu pourras relever ton visage. Mais si tu n'agis pas bien, le péché est accroupi à ta porte. Il est à l'affût, mais tu dois le dominer.»

Caïn dit à son frère Abel : « Sortons dans les champs. » Et, quand ils furent dans la campagne, Caïn se jeta sur son frère Abel et le tua.

Le Seigneur dit à Caïn: « Où est ton frère Abel ? »

Caïn répondit: « Je ne sais pas. Est-ce que je suis le gardien de mon frère »

Le Seigneur reprit: « Qu'as-tu fait? La voix du sang de ton frère crie de la terre vers moi ! Maintenant donc, sois maudit et chassé loin de cette terre qui a ouvert la bouche pour boire le sang de ton frère, versé par ta main. Tu auras beau cultiver la terre, elle ne produira plus rien pour toi. Tu seras un errant, un vagabond à travers le monde. »

Alors Caïn dit au Seigneur: «Ce châtement est au-dessus de mes forces! Voici qu'aujourd'hui tu m'as chassé de ma terre. Je dois me cacher loin de toi, je serai un errant, un vagabond à travers le monde, et le premier venu me tuera.»

Le Seigneur lui répondit: «Si quelqu'un tue Caïn, Caïn sera vengé sept fois.» Et le Seigneur mit un signe sur Caïn pour le préserver d'être tué par le premier venu.

Questions sur le texte biblique

1) Quels sont les personnages principaux présents dans ce texte biblique?

.....

2) Quel est leur lien de parenté?

.....

3) Quel est leur métier respectif?

.....
.....
4) Pourquoi peut-on dire que leur différence pourrait les rendre complémentaires?
.....
.....
.....

5) Quelle est la raison de l'irritation de Caïn ? Décris le sentiment qu'il pourrait ressentir.
.....
.....
.....
.....

6) Comment le Seigneur réagit-il devant l'irritation de Caïn ? Que lui conseille-t-il ? Souligne-les mouvements de tête qui sont suggérés par Le Seigneur, explique-les.
.....
.....
.....
.....

7) Si tu devais résumer ce que demande le seigneur à Caïn par un seul mot, quel serait-il ?
.....

8) Comment Caïn réagit-il face à cette jalousie?
.....
.....
.....

9) Quelles sont les conséquences de son acte ?
.....
.....
.....
.....

10) Pourquoi le Seigneur met-il un signe sur Caïn pour empêcher qu'il soit tué ?
.....
.....
.....

Le récit de Caïn et Abel répond à une question universelle et éternelle.

La question de l'origine de la violence préoccupe les hommes depuis toujours, comme le montre la présence de ce récit de **fratricide** dès les premiers chapitres de la

Bible. Ce récit biblique inscrit la violence et le meurtre dès le **commencement du monde** (la *Genèse*).

Le récit de Caïn et Abel illustre ce qui pourrait être à l'origine de toute violence.

Bien entendu, les récits de *Genèse* ne se veulent pas historiques. Ils sont plutôt des **mythes** visant à démêler certaines énigmes de l'humanité (*cf. cours sur le couple*), à expliquer les relations qui unissent les hommes/Dieu/le monde. Cet épisode n'est donc pas une **explication historique**, mais un récit mythique ayant pour objectif d'apporter une (piste d') explication concernant l'origine de la violence humaine et sa gestion.

Dans un premier temps, apparaît la **jalousie** : Dieu accueille l'offrande d'Abel, et reste insensible à celle de Caïn. Cependant, ce dernier est incapable de se réjouir de ce qui arrive à son frère, bien au contraire. A l'origine de la violence, il y a donc **l'homme** (*les sentiments humains, les difficultés à vivre ensemble, ...*).

L'intervention du Seigneur indique cependant sa **bienveillance** envers Caïn, en même temps qu'il le met en garde contre cette force présente en lui et prête à exploser. Il est alors temps pour Caïn de dominer cette violence constitutive de l'être humain afin de ne pas entrer dans la **spirale de la violence** qui conduit à la **destruction** (*ici, risque de destruction de Caïn après celle d'Abel*). Cette spirale va en s'amplifiant, comme le montre la suite du récit (Lamek, descendant de Caïn, appelle à venger sept fois Caïn, mais demande à être vengé septante fois). La paix n'est possible que si l'on refuse la spirale de la violence. Or, notre premier réflexe est souvent la **vengeance**. Beaucoup de films ont illustré ce genre de comportement et, à la fin, il ne reste plus de survivants.

Le récit de Caïn et Abel, une histoire universelle et éternelle.

Au-delà de l'histoire de deux frères, ce récit nous parle de la violence que nous portons tous. Bien entendu, le fait qu'il s'agisse dans ce texte du meurtre d'un frère n'est pas anodin. Il nous rappelle que la frustration vient souvent de personnes que nous aimons.

Ce récit nous dit également qu'il est de notre **responsabilité** de canaliser la violence qui nous habite, de refuser de transformer la frustration en destruction (du lien, voire de l'autre). Ce récit définit Dieu, non pas comme celui qui **crée** la violence, mais comme celui qui **accompagne/guide** l'homme dans son travail d'humanisation (qui passe par la lutte contre notre propre violence).

Le péché est donc une **rupture**. C'est l'acte par lequel un homme se coupe d'un autre homme, du monde qui l'entoure, de Dieu, voire de lui-même. ***Plus qu'un acte illégal au regard d'une loi, il est l'acte qui empêche la comm-union (l'unité originelle ?)***.

Approfondissement

<p>La violence résulte d'une frustration, d'un besoin vital ou d'un désir (parfois vécu comme un besoin vital) non satisfait, d'une souffrance ou de la volonté d'imposer son idée, sa solution, sa décision, ...</p>
--

Nous vivons actuellement dans un monde du « tout, tout de suite », où il devient impératif de s'approprier, même à crédit, ce qu'on désire, immédiatement. En un clic de souris, il est possible de tout acquérir. Si ce n'est pas possible, cela devient pour beaucoup insupportable, générateur de **frustrations** immenses.

Face à la frustration, trois solutions se présentent :

- **Baisser les bras** : renoncer à l'objet désiré et se résigner à ne plus le désirer (c'est le moi qui paie la note).

- **Se battre** : éliminer l'obstacle qui empêche d'obtenir l'objet désiré ou, si ce n'est pas possible, se venger, plus tard (ici, c'est plutôt l'autre qui paye).

- **Trouver une position médiane** : entre ces deux extrêmes, les deux parties cherchent ensemble un compromis, auquel cas chacune des deux est appelée à renoncer partiellement à l'objet convoité. La solution de la négociation prend souvent plus de temps que les autres, vu qu'elle entre en contradiction avec la satisfaction immédiate des désirs et des besoins de chacun.

On peut identifier plus précisément trois désirs -puissants moteurs d'action, mais par nature inatteignables et imaginaires- qui, lorsqu'ils sont non travaillés, peuvent générer de la violence.

- **Désir de toute puissance** (vouloir être parfait - la frustration vient de la difficulté à accepter ses faiblesses -, vouloir être autonome - la frustration vient de la contrainte -, se sentir irréprochable, se sentir/vouloir ? immortel). × L'être humain est **finitude**.

- **Désir de fusion** (vouloir que l'autre corresponde à ce que j'en sais, qu'il ne sorte pas du cadre fixé par moi, vouloir être comme je pense que l'autre me voit/attend de moi). × L'être humain est **solitude**.

- **Sentiment que tout m'est dû** (penser que les récompenses, les louanges, les cadeaux, ... me sont dus). × L'être humain est **incertitude**

Comme nous pouvons le voir en analysant ce texte, Dieu n'est pas violent, il ne demande pas que nous le soyons. Pourtant pas mal de personnes essaient de nous faire croire qu'on peut exercer la violence au nom d'une religion.

Manhattan Kaboul, Renaud Axelle Red, 2002

Petit Portoricain, bien intégré quasiment New-yorkais
Dans mon building tout de verre et d'acier,
Je prends mon job, un rail de coke, un café,

Petite fille Afghane, de l'autre côté de la terre,
Jamais entendu parler de Manhattan,
Mon quotidien c'est la misère et la guerre

Deux étrangers au bout du monde, si différents

Deux inconnus, deux anonymes, mais pourtant,
Pulvérisés, sur l'autel, de la violence éternelle

Un 747, s'est explosé dans mes fenêtres,
Mon ciel si bleu est devenu orage,
Lorsque les bombes ont rasé mon village

Deux étrangers au bout du monde, si différents
Deux inconnus, deux anonymes, mais pourtant,
Pulvérisés, sur l'autel, de la violence éternelle

So long, adieu mon rêve américain,
Moi, plus jamais esclave des chiens
Vite imposé l'islam des tyrans
Ceux là ont-ils jamais lu le coran ?

Suis redev'nu poussière,
Je s'rai pas maître de l'univers,
Ce pays que j'aimais tellement serait-il
Finalement colosse aux pieds d'argile ?

Les dieux, les religions,
Les guerres de civilisation,
Les armes, les drapeaux, les patries, les nations,
Font toujours de nous de la chair à canon

Deux étrangers au bout du monde, si différents
Deux inconnus, deux anonymes, mais pourtant,
Pulvérisés, sur l'autel, de la violence éternelle

Deux étrangers au bout du monde, si différents
Deux inconnus, deux anonymes, mais pourtant,
Pulvérisés, sur l'autel, de la violence éternelle.

ANALYSE

1. Relève les mots qui font référence à la violence.

.....
.....
.....
.....

2. Relève les termes qui font référence à la religion.

.....
.....
.....

.....
3. Quel est le sujet de cette chanson ?
.....
.....
.....

4. Sur quoi veulent insister les interprètes de la chanson ?
.....
.....
.....

5. D'après cette chanson, quels motifs utilise-t-on pour partir en guerre, pour légitimer la violence ?
.....
.....
.....

6. Mais est-ce que ce sont les vrais motifs ?
.....
.....
.....

La société aussi peut parfois légitimer la violence.
Connais-tu des exemples de cette légitimation ?
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

II. LA PEINE DE MORT

1. Historique et position des différentes religions

Replace les termes suivants dans le texte :

Barbarie, l'abolition, lapidation, culpabilité, Talion, l'exil, guillotine, totalitaires, hérétiques, supplices, vengeance privée, compensation pécuniaire, la raison, d'intimider, répression

L'histoire de la peine de mort, c'est aussi l'histoire de son abolition. Pendant des millénaires, la mort a été le châtement suprême : règlement de comptes, vengeance privée accomplie par la famille de la victime ou de ceux qui avaient été lésés. Cette mise à mort était considérée comme une réparation nécessaire pour rétablir l'ordre social rompu par le crime.

Dans l'**antiquité**, et cela se confirmera au cours des siècles, le recours à des peines les plus cruelles possibles correspond à des périodes de..... Lorsqu'une société atteint un degré de civilisation plus élevé, elle tend à abandonner les châtements les plus cruels comme la peine capitale et à les remplacer parou une..... Dans les sociétés anciennes, c'est la loi du..... qui domine : Oeil pour oeil, dent pour dent. Les motifs de mise à mort sont nombreux: meurtre, rapt en vue de mise en esclavage, idolâtrie, sorcellerie, non observance des lois rituelles, adultère, inceste, sadisme, bestialité, prostitution.

L'une des méthodes les plus utilisées est la, qui permet à l'ensemble de la communauté de participer à l'exécution de la sentence.

Au **Moyen Age**, la peine de mort est appliquée sans retenue et poursuit l'exemplarité jusqu'à l'excès : le but est le délinquant en puissance à tout prix.

A partir du **12^{ème} siècle**, la chasse aux (partisans d'une doctrine chrétienne contraire à la foi catholique et donc condamné par l'Eglise) et les dissidents entraînera une recrudescence de condamnations au bûcher. Les hommes et les femmes soupçonnés de magie étaient considérés comme des sorciers et souvent condamnés au bûcher. L'une des méthodes utilisées pour vérifier leurconsistait à les jeter dans l'eau attachés. S'ils flottaient, il s'agissait bien de sorciers. S'ils coulaient, ils étaient bien "sains". On imagine le nombre d'innocents noyés avant d'avoir pu être retirés de l'eau... Généralement, la mise à mort était précédée de divers..... Les exécutions étaient publiques puisqu'il s'agissait de faire un exemple. On est condamné à mort au Moyen Age pour homicide, rapt (surtout avec viol), vol important, fabrication de fausse monnaie, incendie. Les modes d'exécutions sont nombreux et variés : bûcher pour les hérétiques et les sorciers, mais aussi pendaison, décollation¹, enfouissement², lapidation, noyade, supplice de la roue....

La période qui va du **16^{ème} la fin du 18^{ème} siècle** est particulièrement dure. Ladevient plus lourde encore qu'au Moyen Age. La sévérité s'accroît tant par le nombre que par la cruauté des exécutions.

C'est à la fin du **18^{ème} siècle**, avec la publication de C. Beccaria, *Des délits et des peines*, que commence le grand débat moderne surde la peine de mort. La montée de l'idée de tolérance fera alors considérer les siècles précédents comme fanatiques³ et barbares dans leur usage de la condamnation à mort à des opposants à l'orthodoxie régnante: hérétiques, rebelles, sorcières et marginaux.

¹ Décollation ;

² Enfouissement ;

³ Fanatique ;

5TQ Religion

CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?

En 1791, la Révolution française adopte la..... , pour réduire la souffrance des condamnés. Peu à peu, on abandonne les supplices, complément habituel des exécutions.

Au cours du 19^{ème} siècle, la peine de mort disparaît progressivement. On met en place le droit de grâce du chef de l'Etat. Le Venezuela est le premier Etat à prononcer l'abolition de la peine de mort pour tous les crimes en 1863, suivi de Saint-Martin des Pays-Bas (abolition partielle en 1870) et du Costa Rica (1877). La France l'abolira en 1981, la Suisse en 1992, la Belgique en 1996 (dernières exécutions en 1950). En 1998, l'Azerbaïdjan et l'Estonie deviennent à leur tour abolitionnistes.

En fait, on peut résumer l'évolution de la question de la peine de mort au cours des siècles (une évolution parallèle à celle de la justice d'ailleurs) comme suit: le passage progressif de la à la répression sociale, elle-même de plus en plus atténuée par des motifs d'ordre rationnel.

Ce sont en effet des arguments faisant appel àqui vont donner tout leur poids aux campagnes abolitionnistes des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, qui aboutiront à la situation que nous connaissons aujourd'hui, à savoir que plus de la moitié des Etats de la planète ont aboli la peine de mort.

L'histoire nous apprend que le plus grand nombre d'exécutions a eu lieu dans les Etats.....; que la tendance est à la diminution des cas passibles de la peine capitale; et que, en gros, dans le monde, une condamnation à mort sur deux n'est pas suivie de son exécution.

Après lecture : En dix/quinze lignes, résumez ce texte en accentuant ton résumé sur l'évolution des mentalités.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Argumentaire POUR ou CONTRE la peine de mort

Avant de prendre connaissance du dossier : 1. Trouvez au moins trois arguments pour soutenir votre thèse et un argument pour soutenir la thèse inverse.

2. Faisons la synthèse.

Au fil de la lecture individuelle : 1. Cherchez selon quel critère on peut distinguer deux situations dans lesquelles la peine de mort est appliquée.

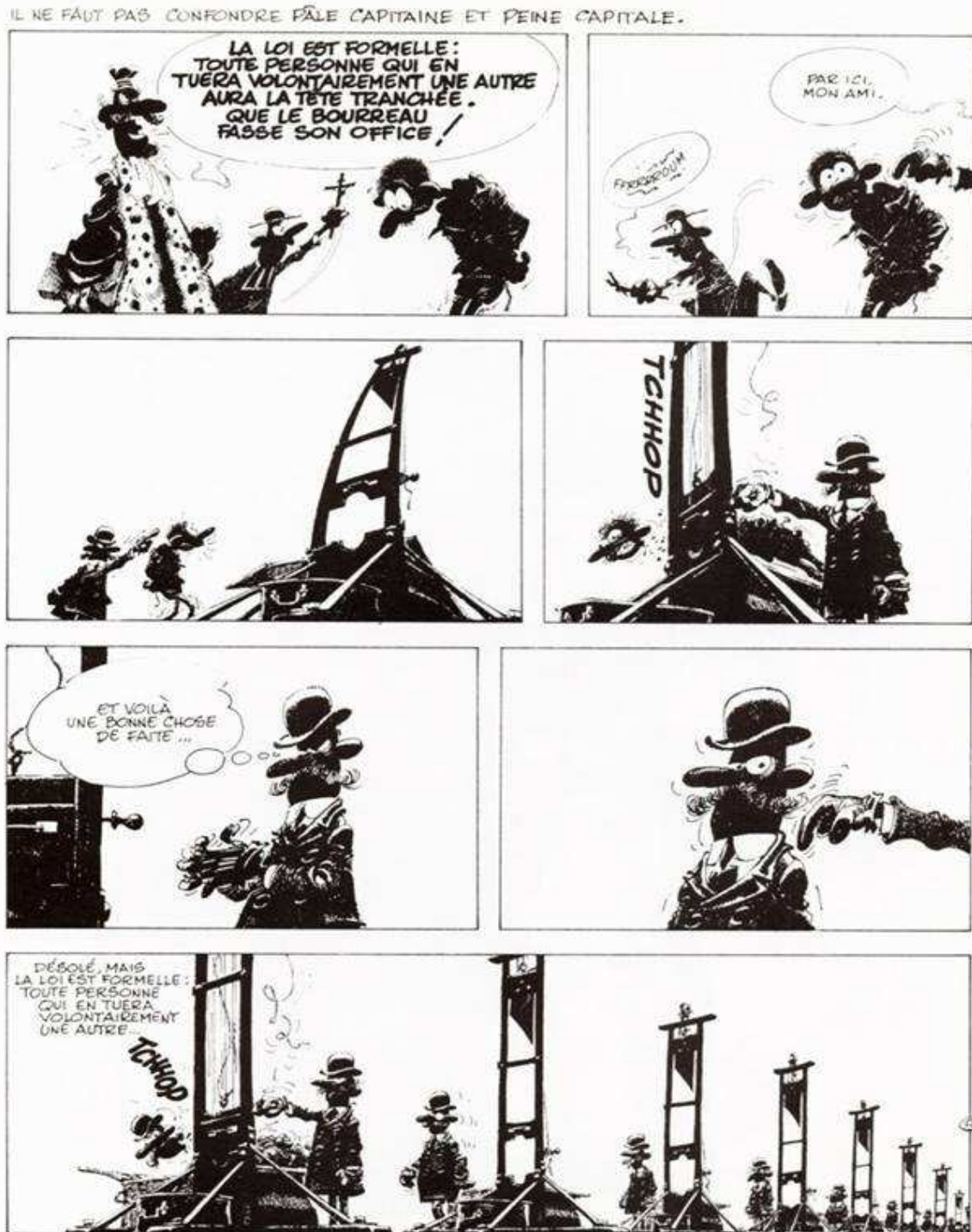
2. Faites le relevé des arguments permettant de compléter votre synthèse.

Veillez à distinguer les deux situations mentionnées en point 1.

Après avoir réalisé le travail individuel : Par deux, confrontez vos synthèses.

CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?

DOCUMENT 1 : Le combat contre la peine de mort mobilise les dessinateurs comme ici André Franquin (1924-1997) qui dénonce dans *Idées Noires* l'absurdité du crime d'Etat que constitue à



ses yeux la peine capitale.

5TQ Religion

DOCUMENT 2 : Dessinateur marocain qui dénonce les abus de l'Islam.



CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?

DOCUMENT 3 : dessin illustrant les discussions au sénat français de l'Abolition de la peine de mort.



DOCUMENT 4 : Récit de PLANTU sur une exécution privée dans une prison de France.

Barrès le reconnaît : " car en effet c'est un spectacle intolérable". C'est d'ailleurs la raison pour laquelle certaines des exécutions ont lieu en privé (comme c'était notamment le cas en France) :

" L'assassin a été exécuté ce matin. La tête du condamné qui, jusqu'à la fin criait son innocence est tombée dans la sciure en faisant un bruit mou. Un canif et un grattoir ont été nécessaires pour enlever les petits vaisseaux collés à la guillotine. Il a fallu à madame Labadu, femme de ménage de la centrale, une matinée entière pour faire disparaître le sang qui maculait les murs de la prison jusqu'au deuxième étage. Cinq minutes après l'exécution, le corps de l'assassin a été pris de soubresauts dus à une réaction nerveuse post mortem bien connue des spécialistes, chaque spasme étant suivi d'un flot nourri de sang. Un morceau de trachée artère a giclé sur la robe du procureur, qui, avant de se trouver mal, avait dû emprunter au bourreau un mouchoir déjà trempé. Le corps et la tête encore chauds du guillotiné ont été remis à la mère par le gardien chef qui avait prévu à cet effet deux linges séparés..." (Plantu).

CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?

DOCUMENT 5 : citation de G.W. Bush lorsqu'il était encore gouverneur du Texas

"La peine de mort sauve des vies..."

DOCUMENT 6 : **Témoignage de l'avocate Franca Sciuto** (avocate et ex-présidente du Comité exécutif international d'Amnesty International)

Il y a 25 ans, un de mes amis les plus proches a été exécuté. Il était rentré au Burundi pour œuvrer en faveur de la démocratie. Après avoir été arrêté pour des motifs politiques, il a fait l'objet d'une parodie de procès, puis a été exécuté.

Il avait 28 ans.

J'ai suivi son agonie morale au travers des lettres qu'il a écrites alors qu'il était en prison et qu'il attendait le jour de son exécution. Sa douleur et ses souffrances dépassaient l'imagination.

Je ne pourrais vous communiquer ses sentiments d'espoir et de désespoir, d'espérance et de résignation, de crainte et d'attente. Mais, croyez-moi, nous avons vécu cette expérience accablante ensemble. La souffrance mentale des condamnés est terrible. Elle l'est aussi pour leurs proches. Même si les normes internationales ne considèrent pas l'exécution d'un être humain comme un acte de torture, je sais par les lettres de mon ami, que c'en est une. Qu'est-ce pour un être humain qu'attendre la condamnation à mort et l'exécution, si ce n'est la pire des tortures ?

DOCUMENT 7 : Extrait de *Réflexions sur la peine capitale* de Albert Camus (1913-1960, écrivain français).

Au fond de chaque homme civilisé se tapit un petit homme de l'âge de pierre, prêt au vol et au viol, et qui réclame à grands cris un oeil pour un oeil. Mais il vaudrait mieux que ce ne fût pas ce petit personnage habillé de peaux de bêtes qui inspirât la loi de notre pays.

DOCUMENT 8 : Extrait du discours de Robert Badinter contre la peine de mort

En fait, ceux qui croient à la valeur dissuasive de la peine de mort méconnaissent la vérité humaine. La passion criminelle n'est pas plus arrêtée par la peur de la mort que d'autres passions ne le sont qui, celles-là, sont nobles.

Et si la peur de la mort arrêtaient les hommes, vous n'auriez ni grands soldats, ni grands sportifs. Nous les admirons, mais ils n'hésitent pas devant la mort. D'autres, emportés par d'autres passions, n'hésitent pas non plus. C'est seulement pour la peine de mort qu'on invente l'idée que la peur de la mort retient l'homme dans ses passions extrêmes. Ce n'est pas exact.

Et, puisqu'on vient de prononcer le nom de deux condamnés à mort qui ont été exécutés, je vous dirai pourquoi, plus qu'aucun autre, je puis affirmer qu'il n'y a pas dans la peine de mort de valeur dissuasive : sachez bien que, dans la foule qui, autour du palais de justice de Troyes,

criait au passage de Buffet et de Bontems⁴ : "A mort Buffet ! A mort Bontems !" se trouvait un jeune homme qui s'appelait Patrick Henry. Croyez-moi, à ma stupéfaction, quand je l'ai appris, j'ai compris ce que pouvais signifier, ce jour-là, la valeur dissuasive de la peine de mort !

DOCUMENT 9 : Article de presse dénonçant les pratiques de lapidation en Iran.

LAPIDATION EN IRAN



d'empêcher que, lors de la lapidation, un morceau de sein – horresco referens [tiens, il y avait longtemps qu'on ne l'avait plus placée, celle-là...], ce qui pourrait donner l'une ou l'autre envie aux canardeurs.

Précisions
Les Imams iraniens précisent bien que les pierres utilisées pour la lapidation ne peuvent pas être trop grosses, car le supplice doit durer, ni trop petites.
Il faut éviter à tout prix «que la condamnée ne soit tuée en un ou deux coups».
On notera quand même que le pays qui utilise de telles méthodes est aussi celui qui est en train de se fabriquer des bombes atomiques!

EXPLICATIONS
Cette photo, prise clandestinement montre la mise en place de la lapidation d'une fille qui a commis l'erreur d'avoir eu des relations sexuelles avec son ami sans être mariée.
Certains de nos lecteurs imaginaient qu'elle était enterrée vivante...
Nenni!
Elle doit être recouverte de terre jusqu'à la nuque [pour les hommes, c'est jusqu'à la ceinture...] puis tuée à coups de pierres.
Cette «couverture» a pour but

DAN UBU



Père UBU No773 26 janvier 2006 09

DOCUMENT 11 : Réponse aux abolitionnistes⁵

Premièrement, les adversaires de la peine de mort la qualifient d'inhumaine. Est-ce à dire que la prison à perpétuité est un sort envié par beaucoup d'êtres humains ? Condamner un homme à vivre comme une bête en cage, sachant qu'il ne connaîtra plus jamais la liberté, qu'il ne verra les êtres qui lui sont chers que sous surveillance, ... En prison à perpétuité, le condamné perd le peu d'humanité qui lui restait, et devient un animal. De plus, on peut se demander si les crimes commis qui font mériter la peine de mort permettent-ils encore de considérer l'assassin comme

⁴ En 1971, en France, deux détenus (déjà condamnés à de lourdes peines), Buffet et Bontems, ont pris en otage, puis égorgé une infirmière et un surveillant. Dès le départ, la foule comme la presse (et Buffet lui-même lors du procès !) réclame la peine de mort qui sera finalement prononcée. Bontems sera exécuté pour complicité de meurtre.

⁵ Texte rédigé à partir d'idées extraites de <http://www.dossiersdunet.com/spip.php?article839>
5TQ Religion

CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?

un être humain. Les droits de l'homme ne peuvent par conséquent plus être invoqués quand on parle de peine de mort.

Deuxièmement, les défenseurs de l'abolition parleront d'erreurs judiciaires. Or, une erreur judiciaire est une erreur judiciaire. Un condamné à mort par erreur n'est pas pire, loin de là, qu'un condamné à perpétuité par erreur. La question de la condamnation des innocents n'est pas celle de la peine de mort, mais de la faillibilité de la justice.

DOCUMENT 12 : Extrait de la préface (de 1832) *Le dernier jour d'un condamné* de Victor Hugo (1802-1885, poète, romancier - dessinateur - français de l'école romantique).

Si on l'avait proposée, cette souhaitable abolition, non à propos de quatre ministres tombés des Tuileries à Vincennes, mais à propos du premier voleur de grands chemins, propos d'un de ces misérables que vous regardez à peine quand ils passent près de vous dans la rue, auxquels vous ne parlez pas, dont vous évitez instinctivement le coudolement poudreux ; malheureux dont l'enfance déguenillée a couru pieds nus dans la boue des carrefours, grelottant l'hiver au rebord des quais, (...) ; pauvres diables, que la main pousse au vol, et le vol au reste ; enfants déshérités d'une société marâtre, que la maison de force prend à douze ans, le bague à dix-huit, l'échafaud à quarante ; infortunés qu'avec une école et un atelier vous auriez pu rendre bons, moraux, utiles, et dont vous ne savez que faire, les versant, comme un fardeau inutile, tantôt dans la rouge fourmilière de Toulon, tantôt dans le muet enclos de Clamart, leur retranchant la vie après leur avoir volé la liberté ; si c'eût été à propos d'un de ces hommes que vous eussiez proposé d'abolir la peine de mort, oh ! alors, votre séance eût été vraiment digne, grande, sainte, majestueuse, vénérable.]

DOCUMENT 13 : Extrait de <http://www.dossiersdunet.com/spip.php?article839>

Mieux vaut une erreur judiciaire et la condamnation à mort d'un suspect, que la mort de nouvelles victimes qui n'auront même pas eu la chance de passer devant un tribunal. Il y aura toujours plus de victimes de récidivistes libérés après une peine plus ou moins longue, que de condamnés à mort par erreur.

DOCUMENT 14 : Les raisons d'instruire « le procès de la peine de mort »⁶

La peine de mort est un acte de vengeance qui légitime la violence en réponse à une violence subie. En cela, elle est contraire à la morale et, surtout, à la foi. La défendre, c'est défendre l'idée barbare que l'homme doit se venger, c'est défendre l'idée sacrilège que l'homme a le droit de vie et de mort sur ses semblables.

De plus, la peine de mort est fondée sur le principe qu'un homme peut être mauvais, sans que soit inscrit en lui le bien qui lui donnera la possibilité de se racheter un jour. Cette possibilité est refusée au condamné à mort qui jamais ne pourra être réhabilité, voire réintégré dans la communauté. Nous pensons au contraire qu'on ne peut réduire un homme à un acte qu'il a commis (sans pour cela nier la gravité de certains actes).

Pire encore, la peine de mort frappe avant tout les personnes faibles (les membres de minorités sociales et religieuses, les personnes pauvres n'ayant pas la possibilité de s'offrir un avocat

⁶ Largement adapté de <http://www.abolition.fr/ecpm/french/article.php? sujet=162>
5TQ Religion

compétent, les personnes faibles d'esprit ne pouvant se défendre, ...). En cela aussi elle s'oppose à l'éthique et, plus encore, à la foi chrétienne qui

DOCUMENT 15 : Extrait de V. Hugo, *Les quatre vents de l'esprit* (L'échafaud, 1870).

Notre justice à nous, comme notre destin, est tâtonnement, trouble, erreur, nuage, doute ; martyr, je m'applaudis ; juge, je me redoute ; l'infaillible, est ce moi, dis ? Est-ce toi ? Réponds.

DOCUMENT 16 : Extrait de <http://www.geocities.com>

Les prisons (et les prisonniers à vie, condamnés pour meurtre) coûtent trop cher à la société. Autrement dit, la vie d'un meurtrier ne vaut pas le coût de son entretien.

DOCUMENT 17 : Extrait de <http://www.abolition.fr>

• La peine de mort est l'apanage des régimes autoritaires où la justice est, directement ou non, l'instrument du pouvoir politique et un contrôle social omnipotent. Dans une démocratie, la justice étant rendue au nom du peuple, nul ne peut s'arroger le droit de voter la mort en notre nom commun : « not in our name » !

• La justice internationale (Cour pénale internationale depuis le 1er juillet 2002 et tribunaux internationaux de La Haye et de Arusha) écarte la peine de mort pour juger les crimes les plus odieux : crimes contre l'humanité, génocides et crimes de guerre. Le droit international tend vers l'abolition universelle et encourage les États à abolir la peine de mort.

Tâche intermédiaire (individuellement) : Exposez vos arguments en faveur de la légalisation ou de l'abolition de la peine de mort. Vous proposerez au moins cinq (six) arguments en faveur de votre thèse et une concession (une idée de vos adversaires avec laquelle vous êtes d'accord).

3. La vie de David Gale

1. Résume en quelques lignes l'histoire du film.

.....
.....
.....
.....

CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Quel message essaie de faire passer le film ? De quelle façon ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. La violence est-elle une réponse sensée à la violence ? Ne pourrait-on pas l'éviter ?
Comment ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

III. LE PARDON

➤ **Que signifie pour vous pardonner ?**

➤ Pour définir le pardon



Tâche intermédiaire : A partir du dossier suivant, vous établirez une définition du pardon en une vingtaine de lignes (minimum). Vous expliquerez :

- ce que le pardon n'est pas et ce qu'il est,
- ses conditions de possibilités,
- ce qu'il apporte aux (deux) personnes en relation,
- en quoi il est différent de la réconciliation.

TOTAL : .../20	
c.2.1. Interroger les sciences humaines /c. 2.3. Analyser les dimensions sociales de la vie /	
c.4 Synthétiser .../17	
Les informations sont correctes et pertinentes :	
- ce que le pardon n'est pas .../3	
- ce qu'est le pardon .../5	
- ses bienfaits .../3	
- ses conditions .../4	
- la différence avec la réconciliation .../2	
c.5. Communiquer .../3	
Le texte est bien structuré/présenté. .../1	
Le texte est écrit en français correct. .../2	

Document 1 : Qu'est-ce que le pardon ? ⁷

Le pardon vient du latin "pardonare" qui signifie donner totalement, qui renvoie par conséquent à un don absolu. Nous dirons ici que le pardon est un "paradon", c'est-à-dire un don d'une nature particulière, qui comporte des caractéristiques spécifiques.

⁷ Adapté de *Le pardon est-il une notion utile en psychothérapie ?* par M. Delage Ancien chef du service de psychiatrie, Hôpital d'Instruction des Armées Sainte-Anne, Toulon sur <http://www.medspe.com>

Quelques éléments doivent d'abord être précisés concernant le don. Le don est inscrit sans doute comme un des **fondements de l'humain**. Il semble que les hommes aient échangé depuis la nuit des temps non seulement des marchandises, mais aussi des cadeaux. Les dons s'inscrivent dans une séquence relationnelle [...] qui comporte donner-recevoir-donner à son tour. C'est [...] le **cycle du don**. Le don n'appelle pas explicitement l'attente d'un retour. Il est **libre, spontané et gratuit**, et comme tel se situe en dehors de tout contrat. Mais c'est précisément dans le retour qu'il suscite que réside tout son intérêt, car il inscrit le donneur et le receveur dans le jeu d'une certaine **réciprocité**. Il y a bel et bien un **contrat, mais de nature implicite et non dite**. Le donneur en donnant fait du receveur son obligé, lequel est désormais dans une **dette relationnelle** qui l'invite à donner à son tour.

Recevoir donne envie de donner, de telle sorte que les deux partenaires de la relation sont [...] pris dans un processus de reconnaissance mutuelle, base de l'estime de soi. Avec recevoir et donner, on se trouve en présence de **deux besoins à la fois complémentaires et concurrents**. Recevoir sans donner, de même que donner sans recevoir sont néfastes à ce processus de reconnaissance mutuelle.

À la lumière de ces quelques éléments, **examinons ce qui se passe du côté du pardon**. Tout d'abord le pardon, tout comme le don, ne peut se comprendre que dans un **espace interindividuel**. Il met en scène deux individus dont l'un est un **agresseur**, et l'autre **blessé**, choisit d'abandonner son ressentiment. Ainsi, dans cet espace interindividuel se produit un **don** que l'on peut qualifier d'**absolu**, dans la mesure où il échappe au caractère cyclique du don, car il n'appelle aucun retour ni explicite, ni implicite. Il ne donne pas lieu à une transaction.

Ensuite, **le pardon libère la victime en lui permettant de quitter son statut de victime**. Le pardon, en même temps qu'il « efface » la dette contractée par l'agresseur envers la victime, ne signifie pas pour autant l'oubli.

Enfin, comme le don, **le pardon est libre** (il est du seul fait de la victime qui choisit de pardonner ou non), il est **gratuit**, c'est-à-dire non soumis à condition ; **mais il ne saurait être spontané**.

- **Comment le pourrait-il après qu'un préjudice a été subi ?**

- **A quoi servirait-il si l'agresseur était exonéré de son agression sans autre forme de procès ?** Cela ne le confronterait-il pas dans l'idée qu'après tout le dommage dont il est l'auteur n'est pas si terrible, que peut-être même il n'y a pas eu véritablement dommage ?

Le pardon n'a rien à voir avec l'excuse, l'amnistie ou l'oubli. On peut sans doute établir une **comparaison avec le deuil**, car comme le deuil, le pardon est un travail de transformation par la victime de son monde, de ses représentations, c'est-à-dire un procédé autothérapeutique. La douleur, la rage, la colère, la haine sont autant d'émotions négatives qui dans le pardon sont effacés ? Retournés ? De telle sorte que la victime puisse en sortir apaisée. Donc, le pardon est souvent long et susceptible d'être souvent remis sur le chantier. Mais au bout du compte, lorsque la victime parvient à ce travail, elle semble disposer d'une force constructive et créative. Pour avancer dans la compréhension de ce qui est en jeu dans le travail du pardon, nous distinguerons :

Les conditions ordinaires du pardon (formes atténuées du pardon)

On peut considérer le pardon comme une attitude mentale susceptible de concerner une personne gravement blessée ou humiliée. Dans le cadre de la vie familiale, nous subissons souvent des blessures et humiliations le plus souvent sans grande gravité (ex. tromperies, mensonges, ...). Elles font naître des émotions comme l'injustice, la honte qui peuvent déclencher un travail de pardon dans la mesure où, parce

que nous sommes situés dans le cadre familial, nous avons des relations affectives avec les autres membres.

Face à ces blessures, trois voies sont possibles : la **vengeance** (qui conduit à l'agression en retour de l'agresseur), l'introjection (identification à l'agresseur) et le **pardon**. Ce dernier a deux finalités : maintenir les liens affectifs, apaiser la colère (le pardon permet la restauration d'une bonne estime de soi).

Les conditions extraordinaires du pardon (pardon réel)

Ici, il ne s'agit plus seulement d'une injustice, mais de **dommages dont l'intensité, la gravité, les circonstances ont été traumatisantes**, au point d'ailleurs que parfois la victime en garde des séquelles (physiques ou psychologiques) irréversibles. Dans ce cas, la relation de la victime avec l'agresseur ne s'inscrit pas dans un lien affectif, où si celui-ci existe, il est négatif et/ou profondément perverti comme dans ces familles maltraitantes.

Le **pardon** apparaît dans ces situations comme **impensable** (comment la victime pourrait-elle penser à pardonner son agresseur ?), **impossible** (car un individu ne peut pardonner à un agresseur qui ne reconnaîtrait pas la blessure qu'il a infligée) et **inhumain** (parce que le tort subi est inhumain).

Mais, si la **haine**, le désir de **vengeance** sont un **temps préservation de soi et de sa dignité**, ils **entretiennent aussi la douleur et enferment la victime** dans la logique du mal. Pour peu que de tels sentiments se prolongent, un lien puissant se trouve maintenu avec un bourreau qui continue d'occuper les pensées envahies par les affects destructeurs et la violence. La victime dans ces conditions ne peut que rester victime. Si dans les conditions ordinaires le pardon a pour effet de permettre la continuité du lien avec l'agresseur, il s'agit au contraire ici de réaliser une **fermeture** (mettre fin à la relation), ou, un **changement radical de la relation** (la rendre plus sereine) s'il s'agit par exemple d'un tort causé par un membre de la famille avec lequel on doit ou on veut rester en relation.

Donc, dans les situations ordinaires, la haine finit par s'éteindre parce que la victime veut maintenir ses relations avec l'agresseur. Mais dans les conditions extraordinaires, la haine ne peut pas s'éteindre parce que la victime n'est pas motivée par un lien affectif de qualité avec l'agresseur. La victime ne peut retrouver une suffisante estime d'elle-même que par un mécanisme de retournement de la haine qui conduit alors à la compassion, c'est-à-dire à la capacité à éprouver malgré tout une émotion positive pour l'agresseur, à être finalement émue par lui.

Un tel résultat suppose que la victime soit capable de transformer son ressenti, ses sentiments, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Il faut parfois des années pour y parvenir (et le fait que la victime ait pu se reconstruire pendant ces années y contribue).

Les conditions du pardon extraordinaire

Premièrement, ce pardon peut **devenir pensable** si la victime est encadrée, si une personne extérieure (un psychothérapeute, un prêtre, ...) ou une communauté (Eglise, ...) l'aide. Dans ce cadre, la victime pourra penser et comprendre les émotions qu'elle a ressenties ou qu'elle ressent (colère, désir de vengeance, honte, ...).

Deuxièmement, le pardon peut **devenir humain**, quand le bourreau peut « s'humaniser. » C'est ici que la phase judiciaire trouve tout son intérêt, par la reconnaissance et la réparation de la victime à laquelle elle contribue, par la condamnation de l'agresseur. La justice n'est pas le pardon. Elle est l'affaire de la société. Le pardon est une affaire personnelle (qui appartient à la victime). C'est un au-delà de la justice. Mais

CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?

lorsque la justice est rendue, elle facilite pardon en reconnaissant les dommages et en offrant une chance à l'agresseur de s'humaniser.

Nous pensons à cette femme dont le jeune fils avait été enlevé, pris en otage par deux voyous cagoulés qui voulaient extorquer de l'argent à son mari. Le jour du procès, elle a vu pour la première fois le visage des agresseurs à découvert. L'un d'eux était jeune, abattu, prostré. Sa mère pleurait dans l'assistance. La patiente a saisi un regard perdu et implorant de l'agresseur dont la mère est venue lui demander pardon au nom de son fils après l'audience. Cette patiente qui nous faisait ce récit avec des larmes dans les yeux nous a paru vivre la compassion. En tout cas elle s'est sentie libérée par ce procès et ce qu'elle avait pu en dire.

Le pardon peut alors **devenir possible** comme expérience intérieure. Après avoir exprimé/compris ses sentiments et reçu les remords de l'agresseur, la victime peut travailler sur l'empathie et la compassion envers l'agresseur et prendre conscience pour la victime qu'elle a eu parfois besoin du pardon des autres. Cependant, un tel travail demeure des plus difficiles quand le face-à-face avec le bourreau n'est pas réalisable.

On perçoit ici les éléments d'une extrême tension, car la réussite du processus dépend de l'attitude du bourreau envers sa victime et de sa capacité à assumer sa culpabilité. Finalement l'issue n'appartient qu'à la seule victime, toujours libre d'accorder ou non son pardon.

Conclusion

Le pardon est un mécanisme mental d'une grande efficacité pour réguler les émotions négatives et la souffrance suscitée par autrui. Mais on ne doit pas se méprendre sur sa nature : il n'est pas oublié, mais mise en mémoire. Il n'est pas répression de la haine, mais retournement de la haine dans la compassion.

Document 2 : Pardonner, c'est bon pour la santé

Colère latente, stress, hypertension artérielle? Peut-être avez-vous besoin de pardonner quelqu'un (ou d'être pardonnée vous-même).

Voilà la conclusion à laquelle parvient un nombre de plus en plus élevé de sociologues. La religion chrétienne a toujours affirmé que le pardon est un ingrédient important pour vivre une vie fructueuse. Un article récent dans le magazine *Christianity Today* relatait des découvertes scientifiques qui soutiennent elles aussi ses effets bénéfiques personnels et sociaux.

Il y a trente ans, un psychologue du Kansas, le Dr. Glenn Mack Harndon, chercha vainement des études qui auraient été conduites sur le sujet du pardon dans une revue académique de psychologie.

De nos jours, il existe un Institut International du Pardon et une étude subventionnée de 10 millions de dollars, la « Campagne pour la Recherche sur le Pardon » (sous l'influence de

personnages tels que Jimmy Carter⁸ et Desmond Tutu⁹). La Fondation John Templeton octroie des bourses dans ce domaine.

Harndon dit que le pardon « libère l'offenseur de colère prolongée, de rage et de stress, qui ont été reliés à des maux physiologiques tels que maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle, cancers et autres maladies psychosomatiques ».

Il revient continuellement sur ce thème. Lorsque je l'ai rencontré récemment à Washington, il parlait avec enthousiasme de participer à une rencontre internationale au Jordan qui visait au pardon entre des ennemis traditionnels tels que les Irlandais du Nord et les Irlandais Républicains, et les Israéliens et Palestiniens.

Le psychologue Robert Enright et ses collègues de l'université du Wisconsin ont découvert que l'« éducation du pardon » aurait aidé les étudiants universitaires qui sentaient que leurs réserves d'amour parental étaient faibles à développer une « meilleure santé psychologique ». L'estime de soi et l'espoir étaient à la hausse, tandis que l'anxiété baissait.

La vie quotidienne peut amener de nombreux conflits : époux, parents, enfants, employeurs, anciens employeurs, oppresseurs, ennemis, racistes. Si l'offense conduit au ressentiment et le ressentiment se transforme en amertume, alors la colère, l'agressivité et la violence peuvent en résulter. **Si les deux partis se pardonnent, alors la guérison, la réconciliation et la restauration peuvent s'ensuivre.**

Je me souviendrais toujours de Norton et de Bo. Norton, un Noir américain, avait de l'amertume envers les Blancs. Bo, qui était Blanc, se considérait « chrétien », mais semblait hypocrite dans son dédain des Noirs. Un jour, lors d'une manifestation pour les droits civils à Atlanta vers la fin des années 1960, Bo et ses amis attaquèrent Norton en le battant à coup de sacs remplis de sable. L'animosité était profonde.

Plusieurs mois plus tard, mon camarade de chambre parla à Norton de foi et de rencontre personnelle avec Dieu. Norton plaça sa foi en Jésus et crut à son pardon. Il fit l'expérience que Paul, un chrétien du premier siècle, décrit de la façon suivante dans le *Nouveau Testament* : « ... Ceux qui deviennent chrétiens deviennent de nouvelles personnes. Ils ne sont plus les mêmes, car l'ancienne vie est partie. Une nouvelle vie a commencé ! »

Pendant ce temps, Bo commença à se rendre compte de son hypocrisie et se soumit à nouveau à Dieu. Trois ans après l'attaque, Norton et Bo se rencontrèrent par hasard dans une conférence sur la côte géorgienne. **La tension initiale disparut sous la transparence et le pardon. A la fin de la semaine, ils exprimaient clairement leur amour fraternel l'un pour l'autre.**

⁸ homme politique américain (né en 1924), président (démocrate) de 1977 à 1981. Il promut le "dégel" avec l'Est et rapprocha l'Egypte et Israël (1978).

⁹ prélat anglican sud-africain noir (né en 1931). Archevêque du Cap, il mena une lutte pacifique contre l'apartheid, qui lui valut le prix Nobel de la paix en 1984.

Plus tôt cette année, le lauréat du Prix Nobel de la Paix Elie Wiesel¹⁰ chantait les louanges de l'Allemagne pour avoir observé la commémoration des victimes de l'Holocauste. Mais il conjura également le Parlement allemand d'aller plus loin et de chercher à obtenir le pardon pour les actions du Troisième Reich¹¹. « Nous avons désespérément besoin d'espoir pour le siècle qui débute », a-t-il déclaré. Récemment, le président allemand Johannes Rau a demandé pardon au président israélien pour l'Holocauste, et s'est engagé à combattre l'antisémitisme en Europe.

Le pardon peut être contagieux. Il peut faire la différence au sein des familles, des voisinages, des lieux de travail et des nations. **Une bonne relation requiert deux personnes qui pardonnent.**

Document 3 : Le pardon au tribunal

<p>TEMOINS DU PARDON AU TRIBUNAL</p> <p>Vendredi 5 octobre, à la cour d'assises de Paris. Ils témoignent "Vous n'êtes pas seul", dit à Frédéric la mère de sa victime. Une page d'évangile, simple et toute de lumière.</p> <p>Dans le box des accusés, Frédéric Marel, un étudiant de 19 ans. Son crime ? Le soir du 9 novembre 1982, il a tué d'une balle dans la nuque, Chantal Bérard, 18 ans, sur un banc du Irocatéro. Crime passionnel. Frédéric n'avait d'yeux et d'oreilles que pour Chantal. Il l'aimait à la folie. Chantal, elle, avait pour lui de l'amitié.</p> <p>Chose insupportable à penser, à vivre pour Frédéric. La déraison l'a emporté dans la tête de cet adolescent trop renfermé sur lui-même, qui, le premier jour de son procès, n'a pas su expliquer devant le tribunal les raisons de son acte.</p> <p>Mais ce vendredi-là, à la dernière audience du procès, Frédéric a craqué, et, avec lui, tout le prétoire. Ce jour-là les parents de Chantal, sont venus à la barre pour dire qu'ils ne se constituaient pas partie civile.</p> <p>Le premier à prendre la parole a été le père de la victime, M. Paul</p>	<p>Bérard, 61 ans, retraité : "S'il fallait me décrire, dit-il avec sérénité, je dirais que je suis d'abord catholique, ensuite père de famille. Je tiens à faire passer le message du Christ dans la vie quotidienne. Je ne vous dirai pas ma peine. Mais je sais que ma fille est maintenant dans la joie et la lumière. Ma situation est beaucoup plus enviable que celle des parents de Frédéric. Je veux vous dire aussi que j'ai pardonné à Frédéric depuis longtemps. Je ne serais pas plus ému si l'un de mes fils était à sa place. Je voudrais que la vie que Frédéric va entreprendre à sa "sortie" ne soit pas gâchée. J'ai beaucoup prié pour lui. Je continuerai à le faire".</p> <p>Le silence est tombé sur le prétoire. "Des mots jamais entendus", me dira un vieux "briscard" du palais de Justice de Paris.</p> <p>M. Bérard poursuit sa déposition. Il parle de Chantal, la huitième de ses enfants. Elle nous avait donné satisfaction. Elle entraînait autour d'elle une foule d'amis. Chantal m'avait parlé de son idylle avec Frédéric. Elle m'avait dit qu'elle n'était pas amoureuse de lui. Je lui avais alors déconseillé de le voir trop souvent. Mais je n'ai pas été assez</p>
---	--

¹⁰ écrivain américain (né en 1928) d'origine hongroise et d'expression française. Déporté, il traite l'holocauste et la judaïté (*La Nuit, l'Aube le Testament d'un poète juif assassiné*). Prix Nobel de la paix 1986.

¹¹ *Reich* est le nom donné au Saint Empire romain germanique (962-1806), puis à l'Empire fondé par Bismarck (1871-1918 - IIe Reich). Le régime nazi (1933-1945) est le IIIe Reich.

La fidélité d'un homme envers son épouse infidèle est révélatrice, elle-aussi, des sentiments de Celui qui, si souvent, s'est comparé à l'époux fidèle de sa nation infidèle.

Afin de la conseiller en connaissance de cause, j'interrogeais une veuve sur l'évolution de sa vie spirituelle.

« C'est à Serge [son mari] que je dois ma vie intérieure, me dit-elle. Plus précisément à son attitude envers moi lors d'une phase peu glorieuse de ma vie conjugale : mariée depuis cinq ans, mère de deux enfants, je lui étais infidèle. Je l'aimais pourtant. Ne voulant pas saccager son bonheur, je veillais à ce qu'il ne pût rien soupçonner.

Son amour pour moi, d'une exceptionnelle qualité, s'approfondissait de jour en jour. Au cours d'une veillée — je m'en souviens comme si cela datait d'hier — il m'exprima, en termes qui m'atteignirent au cœur, sa tendresse, son estime, son admiration. C'en était trop. Je laissai échapper : " Si tu savais ! " — " Je sais ", me répondit-il. Ces mots firent exploser en moi une violente indignation : " Alors, pourquoi me jouer cette affreuse comédie ? De deux choses l'une : ou tu

ne souffres pas de ce-que-tu-sais et c'est la preuve que tu ne m'aimes pas, ou tu es bouleversé et ta sérénité de ces derniers temps n'est que mensonge ! "

J'étais hors de moi, agressive, railleuse, blessante. Il attendit que l'orage se fût apaisé. Puis, calmement, gravement, tendrement, il ajouta : " Comprends ! Depuis six mois j'ai cruellement souffert, mais ma souffrance à moi était supportable car elle ne m'abîmait pas, tandis que toi, ton mal t'abîmait, et c'était intolérable à mon amour. Je vis clairement ce que j'avais à faire, cela seul que je pouvais faire : t'aimer plus encore qu'auparavant pour que tu ressuscites à l'amour et que cet amour tout neuf, non seulement brûle ton mal à sa flamme, mais te fasse un cœur nouveau, une pureté nouvelle, une beauté plus rayonnante que jamais. " Et de fait l'amour de Serge, sur-le-champ même fit de moi cet être nouveau. »

La confiance de cette femme m'a permis de mieux saisir ce qu'est le vrai pardon. Les pardons hautains engendrent la révolte ; réticents, ils accablent ; sans amour, ils ne peuvent délivrer, ni sauver. Seul le vrai pardon, fruit d'un très pur amour, peut faire jaillir une source vive au cœur de l'infidèle, régénérer celui qui a failli à l'amour en le faisant renaître à l'amour.

➤ **Les étapes nécessaires pour pardonner**

Des psychologues utilisent le pardon en psychothérapie. Pardonner est un processus (assez proche de celui du deuil) qui demande que l'on respecte des étapes. Ce qui est propre à chaque individu, c'est son rythme, la vitesse à laquelle il franchit ces étapes. C'est pourquoi l'efficacité des thérapies par le pardon est variable (le patient peut ne pas aller jusqu'au bout). Bien sûr, la vitesse de guérison dépend aussi du tort subi.



Lisez le texte suivant, extrait d'une interview de Robert Enright (www.catholic.net), et identifiez les cinq étapes qui mènent au pardon. Résumez-les en une phrase.

L'essentiel de ce cheminement se traduit ainsi : tout d'abord la personne doit reconnaître qu'elle a été traitée injustement, elle doit reconnaître humblement qu'elle a été émotionnellement blessée et qu'elle est réellement furieuse.

Ensuite, si elle souhaite entreprendre une thérapie du pardon, elle doit comprendre ce qu'est le pardon et ce qu'il n'est pas. Par exemple, lorsqu'une personne pardonne à une autre, elle n'est pas en train de tolérer, excuser ou oublier le tort qui lui a été fait. Les deux personnes peuvent se réconcilier mais pas nécessairement.

Pardoner signifie réduire son ressentiment et faire croître sa bienveillance et son amour envers une personne qui a été injuste. Ceci est un choix individuel, un acte de volonté. Se réconcilier signifie que les deux personnes reviennent ensemble et retrouvent une confiance mutuelle. Mais pour cela la coopération des deux parties est nécessaire. On peut pardonner l'offense tout en restant méfiant.

Nous recommandons ensuite que la personne s'engage dans ce que le Dr. Fitzgibbons appelle le « pardon cognitif ». Il s'agit de pensées et d'affirmations de pardon envers la personne qui a été injuste. Ce pardon cognitif peut se faire intérieurement, sans s'adresser à la personne qui est à l'origine de l'offense.

Le pardon cognitif suppose entre autres le fait de considérer la personne dans son ensemble, sans la définir uniquement par ses actions mauvaises. Nous valons tous plus que nos actions. Nous sommes des personnes vulnérables. Nous sommes des enfants de Dieu.

Après le pardon cognitif vient le pardon émotionnel : la personne s'ouvre à la compassion et à l'amour envers cet enfant de Dieu qui l'a blessée. Ceci est difficile et peut prendre du temps. Certaines personnes ne sont pas prêtes pour cette démarche et il faut les respecter.

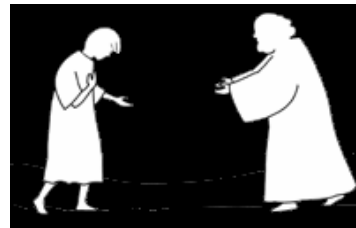
Cette compassion qui grandit dans le cœur humain envers des personnes qui ont été ou sont profondément injustes, reste un mystère pour nous. Il est évident que la grâce de Dieu agit, mais en tant que scientifiques nous ne possédons pas le langage pour décrire cela pleinement. La science est limitée, comme le sont toutes nos tentatives humaines pour comprendre le mystère.

CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?

Au-delà du pardon émotionnel, il y a la tâche difficile de « porter le poids de la souffrance » due à ce qui s'est passé. Celui qui pardonne ne peut pas revenir en arrière et effacer le mal mais il peut, désormais, prendre la décision courageuse d'accepter la souffrance et d'être un canal pour le bien à l'égard de celui qui a offensé.

Pour le chrétien, cela revient à s'identifier au Christ souffrant sur la croix pour nos péchés. Il a souffert pour nous. Nous devons faire de même pour les autres maintenant que nous sommes pardonnés.

Selon Robert Enright, en quoi le pardon est-il un élément central de la foi chrétienne ?



L'histoire d'Henry

Relevez les étapes de réflexion et d'action

- qui permettent à Henry de prendre conscience de la gravité de l'accident ;
- et la maman dont le fils a été tué par un chauffard : comment a-t-elle avancé sur la voie du pardon ? Expliquez.

Le témoignage d'un repentir qui causa la mort de trois amis, La Croix

La date est gravée dans ma mémoire : le 17 juillet 1999. J'avais 19 ans, et cette nuit-là, j'ai causé la mort de mes trois amis d'enfance. Nous étions inséparables, et nous nous étions rendus dans la banlieue de Grenoble pour un barbecue. Pour une fête : je venais d'avoir mon brevet d'études professionnelles. L'un venait de réussir son bac pro. Un troisième avait signé pour son premier CDI. Il faisait chaud. Vous savez, nous nous sommes comportés comme la plupart des jeunes pendant une soirée. Trop d'alcool sans doute dans l'euphorie ambiante.

Vers 1 heure du matin, nous avons décidé de rentrer. Nous étions cinq dans la voiture. J'ai pris un rond-point à 80km/h, mais j'ai heurté la chicane et j'ai perdu le contrôle de ma voiture. Je me suis déporté sur la gauche et j'ai heurté un véhicule qui venait en face. Eux ont été protégés par la solidité de leur voiture. Quand on a analysé mon sang, j'avais un taux de 0,62 gramme d'alcool. Je n'aurais pu avoir qu'une forte amende. Mais, sur les cinq passagers de la voiture, trois sont décédés. L'un n'avait pas mis sa ceinture.

Je n'ai appris leur mort que bien après l'accident : je suis resté un mois dans le coma. Les médecins ont dit à ma mère que je n'avais qu'une chance sur cinq de me réveiller. Et que si j'avais cette chance, il n'était pas du tout sûr que j'en ressorte normal. En fait, je suis resté traumatisé crânien. J'estime que je m'en sors bien. J'ai dû passer un an de rééducation dans un hôpital de nuit, entouré de paralysés. Et là, j'ai beaucoup appris. A communiquer par exemple. A les écouter. A m'intéresser, à m'ouvrir aux autres. J'ai aussi appris à ne pas avoir peur des handicapés.

Quand je repense à la sanction, j'estime avec le recul qu'elle a été ridicule au regard de ce que j'avais fait : 3000F d'amendes (450€), un an de prison avec sursis, et l'annulation de mon permis de conduire avec interdiction de le repasser pendant trois ans. J'aime la vie, mais je n'aime pas ma vie. Je ne la souhaite à personne. Je sais que je suis un tueur. Mais je ne suis pas un assassin. Je ne voulais pas ce qui est arrivé. Je sais aussi qu'on peut dire que je l'ai cherché inconsciemment en minimisant les risques de l'alcool au volant.

Je cherche à me reconstruire. J'ai besoin de parler de ce qui est arrivé. J'ai besoin de tenter de convaincre les jeunes que ce qui m'est arrivé n'est pas exceptionnel. Je n'avais pas énormément bu et je ne roulais pas très vite. Je me comportais comme des milliers de gens le font chaque jour. Un jour, j'ai assisté à une journée nationale de la prévention routière. J'ai rencontré une femme dont le fils venait d'être tué par un chauffard. Elle m'a avoué qu'au début, elle n'avait pas envie de venir pour ne pas m'écouter. Et puis elle m'a rappelé. Elle m'a mis en contact avec un journaliste.

CONVERTIR LA VIOLENCE : Violence légitime ou non ?

Mon témoignage a été lu dans la région, et des lycées ont commencé à me demander de venir témoigner devant les élèves. Mais je ne le fais pas seul. J'y vais en compagnie de cette mère. Les lycéens ont ainsi devant leurs yeux un ancien chauffard, et une femme à qui un autre chauffard a volé son enfant. J'essaie de leur faire comprendre que mon accident peut arriver à tout le monde. Mais je ne le raconte pas avec un monologue. Je tente d'établir un dialogue, un jeu de questions-réponses.

Il faut qu'ils apprennent, mais que moi aussi j'apprenne. En leur racontant ma vie, je sais que certains s'identifient à moi quand je leur évoque mes soirées d'antan. Je ne prétends pas apprendre aux gens à conduire, mais je veux leur montrer qu'il existe des valeurs de respect. Qu'avant, je n'étais pas vraiment conscient des dangers de la route. Aujourd'hui, j'ai décidé de repasser mon permis.

Recueilli par Michel Waitrop

La démarche de pardon

Le chauffard	La victime
D'abord,	
	D'abord,
Ensuite,	
	Ensuite,
De plus,	
	Enfin,
En outre,	
	On peut ainsi conclure
Enfin,	

<p>On peut donc conclure</p>	
-------------------------------------	--

Pour terminer, une petite histoire qui résume bien ce qu'est le pardon.

Il était une fois un garçon avec un sale caractère. Son père lui donna un sachet de clous et lui dit d'en planter un dans la barrière du jardin chaque fois qu'il perdrait patience et se disputerait avec quelqu'un.

Le premier jour il en planta 37 dans la barrière. Les semaines suivantes, il apprit à se contrôler, et le nombre de clous plantés dans la barrière diminua jour après jour : il avait découvert que c'était plus facile de se contrôler que de planter des clous. Finalement, arriva un jour où le garçon ne planta aucun clou dans la barrière. Alors il alla voir son père et il lui dit que pour ce jour il n'avait planté aucun clou.

Son père lui dit alors d'enlever un clou dans la barrière pour chaque jour où il n'aurait pas perdu patience.

Les jours passèrent et finalement le garçon put dire à son père qu'il avait enlevé tous les clous de la barrière. Le père conduisit son fils devant la barrière et lui dit : "Mon fils, tu t'es bien comporté, mais regarde tous les trous dans la barrière. Elle ne sera jamais comme avant. Quand tu te disputes avec quelqu'un et que tu lui dis quelque chose de méchant, tu lui laisses une blessure comme celle-là.

Une blessure verbale fait aussi mal qu'une blessure physique.

2. Le sacrement de réconciliation

Pardon et vérité
 Par le pardon, l'homme est invité à accepter ses faiblesses, ses égarements, ses infidélités, bref, à se reconnaître tel qu'il est, pour progresser vers plus de vérité.



32 La Réconciliation

Se libérer du poison de la faute

Le sacrement de Réconciliation est également appelé sacrement de Pardon, de Pénitence, ou confession, du latin *confiteri* : avouer. "Ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel. Ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel" : dans l'évangile de Matthieu (18, 18), le Christ donne ainsi à ses apôtres le pouvoir de pardonner les péchés (lire "question"). Lorsque les chrétiens disent le "Notre Père", ils reprennent ces mots très exigeants : "Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés." Au plus fort de sa souffrance, peu avant sa mort, Jésus lui-même pardonna à ses bourreaux : "Ils ne savent pas ce qu'ils font."

Au-delà du péché commis, pardonner permet de ne pas rester emprisonné dans le poison de la faute. D'en délivrer l'autre gratuitement. Il s'agit donc d'un acte à la fois de nature complexe et difficile à faire, qui permet de renouer des liens essentiels mais qui ont été rompus par la faute de l'homme.

Au fil du temps, l'homme est ainsi invité à accepter ses faiblesses, ses enfermements, ses

égarements, ses infidélités, bref, à se reconnaître tel qu'il est, puis à le regretter, pour ensuite progresser vers plus de vérité, d'espérance, de charité.

La Réconciliation chez les catholiques

Le prêtre reçoit personnellement celui qui se tourne, à travers lui, vers Dieu. Il entend les péchés dont souhaite se délivrer, en toute liberté, celui qu'on appelle le "pénitent". Celui-ci exprime le désir sincère de ne pas répéter ses fautes, de devenir plus libre face au mal. Le prêtre peut alors, au nom du Christ, lui pardonner ses péchés et le remettre en route. C'est ce qu'on appelle l'absolution, du latin *absolvere* : absoudre, acquitter. Ce pouvoir lui a été conféré par le Christ, à la suite de ses apôtres, tel qu'écrit par Matthieu dans son évangile (18, 18).

À l'origine, l'aveu des péchés et leur pardon se faisaient publiquement, à l'église, lors d'une célébration. Puis, la relation entre le prêtre et le pénitent est devenue plus personnelle. On inventa alors, au XVII^e siècle, le confessionnal, un meuble fermé permettant l'écoute.

Aujourd'hui, la préparation du sacrement, par l'accueil, l'écoute de la Parole de Dieu, sont fréquemment vécues dans un cadre communautaire. L'absolution gagne à être donnée de façon plus personnelle, mais le lieu importe peu. Seule compte la qualité de l'échange avec le prêtre.

Le droit de l'Église catholique oblige le prêtre à respecter le secret total sur les aveux qu'il reçoit. Dans des cas très graves, comme les crimes par exemple, le pénitent doit, avant de recevoir le sacrement, se tourner vers la justice. Le prêtre peut alors suspendre le rite, encourager la personne à entreprendre cette démarche, et différer l'absolution.

Du côté protestant et anglican

Pour les protestants et les anglicans, le Christ est le seul juge, le seul médiateur auprès de Dieu. Personne ne peut donc remettre les péchés en son nom. Les Églises anglicanes pratiquent la confession, c'est-à-dire l'écoute des péchés, sans pour autant lui reconnaître la valeur d'un véritable sacrement. ■

Question Qu'est-ce qu'un péché?

Il s'agit d'une action ou d'une intention commise en toute liberté dont les conséquences entraînent, par manque d'amour, pour celui qui l'a commis, ou pour celui qui en est victime, un éloignement de la justice, de la vérité, de l'espérance, du Royaume de Dieu.

3. Le message chrétien

Un exemple : Desmond Tutu

Mgr Tutu compare le mouvement birman à la lutte anti-apartheid, Mis en ligne le 25/09/2007

L'archevêque anglican sud-africain Desmond Tutu a exprimé son soutien mardi aux manifestants birmans qu'il a comparés aux militants du mouvement anti-apartheid en Afrique du Sud.

Des milliers de moines bouddhistes manifestent depuis une semaine à Rangoon, la plus grande ville du Myanmar, exigeant le départ de la junte militaire qui dirige le pays depuis 45 ans.

C'est le mouvement contestataire le plus important dans ce pays depuis un soulèvement étudiant de 1988, qui s'était heurté à une répression sanglante.

"Cela ressemble beaucoup aux actions de masse, continuelles, qui ont fini par avoir raison de l'apartheid", déclare l'archevêque dans un communiqué publié au Cap.

"Nous admirons nos courageux frères et soeurs en Birmanie/Myanmar et nous voulons qu'ils sachent que nous soutenons leurs manifestations pacifiques visant à mettre fin à un régime vicieux d'oppression et d'injustice (...)"

"La victoire est garantie. Ils sont dans le camp des gagnants, de la liberté, de la justice et de la démocratie."

Tutu appelle en outre l'Onu et la communauté internationale à faire pression sur la junte pour qu'elle libère Aung San Suu Kyi, chef de file de l'opposition, elle aussi lauréate du prix Nobel de la paix, et les autres prisonniers politiques, et pour qu'elle autorise l'établissement de la démocratie au Myanmar.

Prix Nobel de la paix en 1984, Tutu a été l'un des opposants les plus en vue à l'apartheid pendant les dix dernières années de ce régime de ségrégation raciale qui a pris fin en 1994 avec l'élection de Nelson Mandela à la présidence de l'Afrique du Sud.

1. D'après cet article, qui est Desmond Tutu ?

.....
.....
.....
.....
.....

2. Pourquoi lui consacre-t-on un article ?

.....
.....
.....
.....
.....

